

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DE L'EXTREME-NORD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE MOZOGO

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE PAASSATION

DES MARCHES PUBLICS

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

FAR NORTH REGION

\*\*\*\*\*

MAYO-TSANAGA DIVISIONAL

\*\*\*\*\*

MOZOGO COUNCIL

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDERS BOARD

\*\*\*\*\*

## AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 10 /AONO/C-MOZOGO/CIPM/AI/2025 DU 16 SEPT 2025, EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN  
FORAGE EQUIPE PRODUCTIF DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MOSKOTA  
CENTRE DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, *DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD*

### 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre du financement par le DGD exercice 2025, le Maire de la Commune de MOZOGO (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de réalisation d'un forage équipe productif de pompe a motricité humaine A Moskota Centre dans la commune de MOZOGO, *Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord*

#### 1- Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etude et installation de chantier
- Foration
- Equipement du Forage ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Pose de la superstructure ;
- Système assainissement ;
- Pose de la clôture ;
- Pose de la pompe ;
- Cout environnement ;

#### 2- Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **deux (02) mois.**

#### 3- Allotissement

Sans objet

#### 4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **HUIT MILLIONS (8 000 000) de Francs CFA.**

#### 5- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la réalisation des travaux hydrauliques.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## **6- Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par la DGD de l'Exercice 2025, sur la ligne d'imputation Budgétaire N° **59 27 100 02 641353 464211 821**

## **7- Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **CENT SOIXANTE MILLE FRANCS (160 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **8- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MOZOGO, Service Technique de la Commune de MOZOGO.

## **9- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de MOZOGO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Dix Mille (10 000) francs CFA** au trésor public.

## **10- Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service Technique de la Commune de MOZOGO au plus tard le **10 OCT 2025** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 10 /AONO/MOZOGO/CIPM/AI/2025 DU 16 SEPT 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE PRODUCTIF DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MOSKOTA CENTRE DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**FINANCEMENT : DGD EXERCICE 2025**

**IMPUTATION : 59 27 100 02 641353 464211 821**

**Délai d'exécution : Deux (02) mois.**

**NB : Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## **11- Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

## **Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 10 OCT 2025** à **11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de MOZOGO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **12- Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### **14.1- Critères éliminatoires**

##### **14.1.1 : Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

##### **14.1.2 : Offre technique**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans la réalisation de travaux hydrauliques au cours des quatre (03) dernières années inférieur à **QUINZE Millions (15 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux hydrauliques;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

##### **14.1.3 : Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### **14.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

Les références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

### **15- Attribution**

Le Maire de la commune de MOZOGO, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **16-1Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17-1Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MOZOGO, service technique ; téléphone : \_\_\_\_\_ ; email : \_\_\_\_\_ ; BP : 22 KOZA

#### **ACopies :**

- PREFET/MT ;
- ARMP pour publication au JDM;
- DDMINMAPMT
- Président CIPM/COM-MOK;
- DDMINEPAT/MT (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Affichage.

